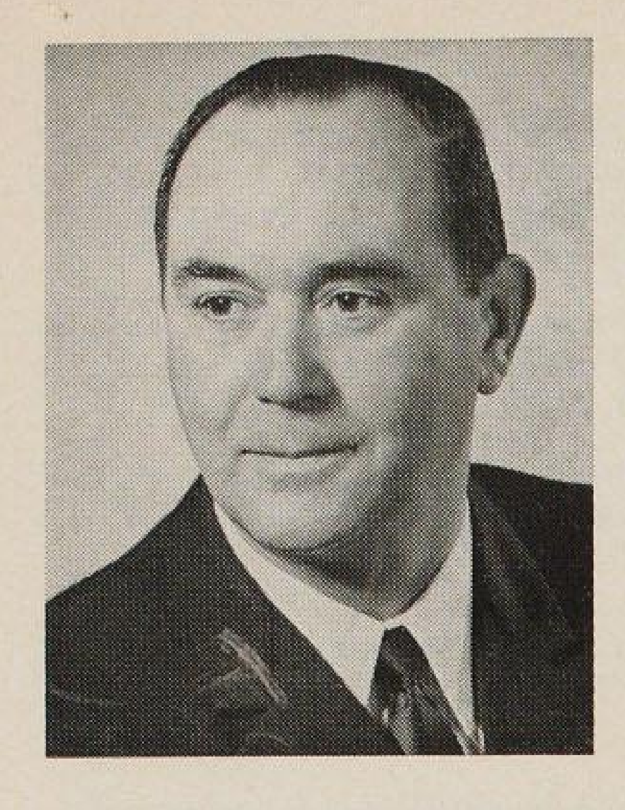
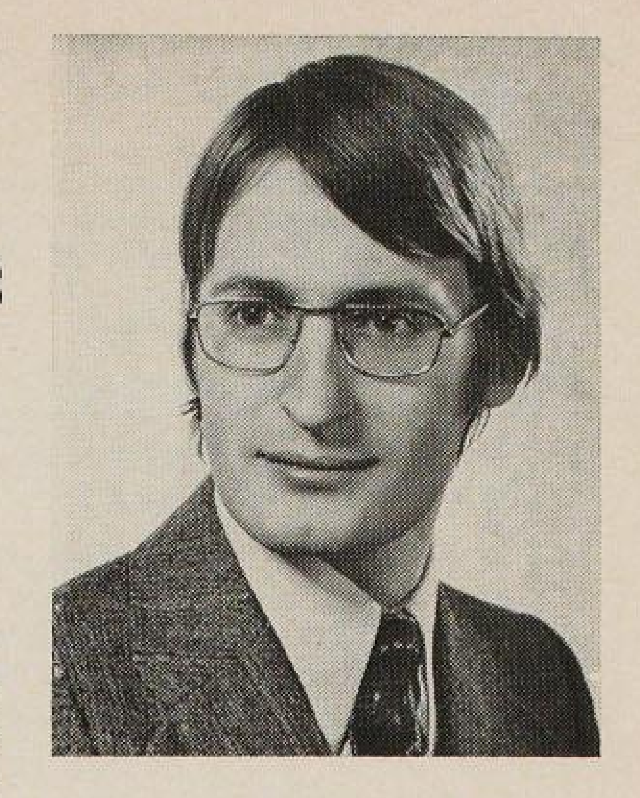


Elections Législatives
de Mars 1973

13e Circonscription - Pas-de-Calais

CENTRE DÉMOCRATE



Jacques LALLART
48 ans - 2 enfants
Comptable
Chef de Bureau Principal aux Houillères Nationales
Militant syndicaliste
Conseiller Municipal de Billy-Montigny
Candidat Titulaire

MOUVEMENT RÉFORMATEUR

Pierre DESAILLY
25 ans
Educateur de l'Enfance Inadaptée
Conseiller Municipal de Lens
Candidat Suppléant

Electrices, Electeurs,

J'ai reçu l'investiture des mes amis politiques et c'est pour moi un honneur, mais plus encore un devoir de me présenter à ces élections dans la 13ème circonscription qui regroupe les agglomérations de LENS, BILLY-MONTIGNY, FOUQUIERES-LEZ-LENS, LOISON-SOUS-LENS, NOYELLES-SOUS-LENS et SALLAUMINES.

Vous devez donc choisir le défenseur de vos intérêts et ceux de votre circonscription au sein de l'Assemblée Nationale.

L'élu de Lens a son rôle à jouer pour résoudre les problèmes et les nombreuses difficultés rencontrées par les ouvriers, les agriculteurs, les commerçants et artisans et d'une manière générale les classes moyennes.

Le Mouvement Réformateur vous propose le changement... dans le calme

C'est le moment pour vous, électrices, électeurs, de manifester votre désir de mettre fin à l'absolutisme et à l'immobilisme de la Majorité actuelle, sans tomber dans l'excès inverse du programme de la gauche qui nous mènerait au totalitarisme des « pays de l'Est ».

Tel est le sens de ma candidature.

Jacques Lallart.

Le Mouvement Réformateur propose sur le plan national, la réalisation de ces 5 points :

1°) le premier droit des Français : la Sécurité

- la retraite à 60 ans et le doublement immédiat de l'allocation vieillesse. Pour nous, il n'est pas question de réduire les retraites complémentaires ;
- aucun revenu familial inférieur à 1200 F. Revalorisation périodique de toutes les prestations familiales en fonction de l'indice des salaires ;
- offrir du travail pour tous en pratiquant une véritable politique d'expansion économique ;
- pratiquer la politique « à travail égal, salaire égal »,

pour les femmes au travail, relever le salaire unique proportionnellement au SMIC pour les femmes au foyer ;

— réformer d'urgence l'imposition des patentes, mettre fin aux tracasseries administratives de toutes natures, réformer l'artisanat et simplifier les formalités de l'apprentissage.

2°) les équipements collectifs

— construction de 600.000 logements par an à des prix accessibles à tous ;

— le droit à l'éducation : donner le maximum de chances à tous les enfants quel que soit leur milieu social, en doublant le nombre des classes maternelles, en assurant la promotion de l'Enseignement Technique, en créant les conditions d'accueil de tous les enfants inadaptés ;

— le droit à la Santé en augmentant les établissements hospitaliers ;

— développer les moyens de communications (téléphones, autoroutes) et harmoniser la complémentarité entre rail et route au lieu de les opposer.

3°) le pouvoir régional

— par l'élection démocratique d'une assemblée régionale qui prendra, en connaissance de cause, les décisions les plus utiles à sa région.

4°) l'argent public

— l'argent de tous devant servir à tous, il faut mettre fin aux gaspillages et à la ruineuse politique de prestige menée depuis 15 ans : 20 milliards d'économies peuvent être réalisés ;

— il convient de faire cesser toutes les pratiques scandaleuses qui s'effectuent au détriment de la collectivité, et ce, à tous les niveaux ;

— faire aboutir enfin la réforme du système fiscal français. M. Giscard d'Estaing s'y était engagé dès 1958 ... il y a 15 ans ...

5°) la défense des travailleurs et des consommateurs

— assurer un rôle plus important des travailleurs dans l'entreprise ;

— permettre une libre concurrence effective et loyale, seule garante du progrès économique et social ;

— lutter pour la « Qualité de la Vie », au niveau des produits alimentaires, pharmaceutiques, et en engageant une véritable lutte contre la pollution.

Ce programme est réaliste : il ne nous amènera ni à la pénurie, ni à l'inflation.

Le Mouvement Réformateur, pour la circonscription de Lens, propose:

Face à la récession minière,

— de rendre à notre région une nouvelle vocation, par l'implantation d'une zone industrielle comprise entre Lens et Hénin.

— de sauvegarder les avantages acquis par le personnel minier (chauffage et logement) ;

— de maintenir le régime particulier de Sécurité Sociale Minière, au-delà de la fermeture des puits ;

— de défendre les intérêts des propriétaires contre les dégâts occasionnés par l'exploitation minière.

Dans le cadre de la régionalisation,

— de donner à la ville de Lens la place qui lui revient en tant que capitale de la région minière : celle d'une métropole d'équilibre pouvant résister à l'attraction de Lille ;

— de conserver la gare de triage et celle des marchandises ;

— de créer une cité hospitalière et un I.U.T.

Trop souvent les Français ont été divisés en deux blocs antagonistes ... cela s'est toujours mal terminé ...

Rappelez-vous les affrontements entre les Ligues et le Front Populaire ... et la défaite de 1940 ...

Rappelez-vous les Comités de Vigilance et les Comités de Salut Public de 1958 ... et le coup d'Etat du 13 Mai 1958 ...

Voulez-vous recommencer une fois encore ?

Vous ne désirez ni une révolution, ni un coup de force ...

VOTEZ RÉFORMATEUR

pour le changement dans le calme et la concorde

LA CENTRALE LENS 3216